

# Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2018 du 24 novembre 2019

#### Présents (voir feuille d'émargement)

Mr BECKER Jerome, president,

Mr ALBIZZATI Jean-Claude,

Mr et Mme BRELOT Jean-Marc,

Mr et Mme BRIOT Patrice,

Mr BUSOLINI Rémi,

Mr HAHN Jean-François, assesseur,

Mme HAHN Nathalie, commissaire aux comptes,

Mr HUTHER Olivier.

Mr et Mme KRZYWIZNIAK Patrick, assesseur,

Mr et Mme LADJADJ Hacène,

Mr et Mme LECOMTE Christophe,

Mr NAKAS Gabriel (représentant de ORDENER Hugo et Mathis),

Mr OUDINOT Fabrice,

Mr et Mme REB Christian,

Mr ROBERT Stéphane, trésorier,

Mr et Mme RUCHO Daniel,

Mr SCHWEITZER Gérard,

Mr et Mme SINGER Jean-Michel,

Mr et Mme STEFFEN David,

Mr et Mme SUTTER Denis,

#### **Excusés**

Mr BONIT Yves,

Mr BOUILLON Jean-Paul, commissaire aux comptes,

Mr BOUILLON Pierre.

#### La séance est ouverte à 11h30

#### Le mot du président

Jérôme BECKER, président, rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale :

- Bilan Moral 2019,
- Bilan Financier 2019, état des comptes à ce jour,
- Projets pour l'année 2020,
- Élection d'un nouveau secrétaire,
- Points divers.

Il remercie les membres du club, leurs épouses ainsi que tous les participants au vide greniers pour leur présence.

#### **Bilan Moral**

Comme à chaque fois le bureau du club remercie toutes celles et ceux (membres et épouses) qui nous ont apporté leurs aides pour réaliser les différentes activités tout au long de l'année passée (Macadam, Vide grenier...)

Il remercie la commune de Créhange pour la mise à disposition du gymnase en période hivernale.

## → Nous étions à nouveau présents dans différentes actions réalisées tout au long de l'année 2019 et notamment :

- Le char de la Saint Nicolas le 02 décembre 2018 sur le thème de « Buzz l'éclair » (merci à Patrick, Patricia, David, Jérôme, Dani, Gérard, Michèle, Jean-Paul, Jean François... pour le char).
- Encadrement de jeunes dans le cadre de « Macadam jeunesse » les mardi 09 (5 participants) et mercredi 10 juillet 2019 (7 participants).
  - Pour rappel: 9 et 7 jeunes les 17 et 18 juillet 2018, 4 et 3 jeunes les 12 et 19 juillet 2017, 11 et 4 jeunes les 18 et 19 juillet 2016, 6 et 14 jeunes les 16 et 17 juillet 2015.
- « Faites » du sport les 1 et 2 juin 2019.
- Vide Grenier septième édition (dimanche 29 septembre 2019). Cette année a été marquée par un déplacement de la manifestation vers le complexe sportif de Créhange. Les exposants étaient moins nombreux qu'à l'habitude (environ 85) : la faute au site ou aux prévisions météo ? Effectivement, la météo n'a pour une fois pas été complètement avec nous avec des grosses pluies à partir de 14h.
  - **→** Remerciements vide greniers :

- Nous tenons tout d'abord à remercier la mairie de Créhange et notamment les services techniques pour leur soutien logistique. Sans eux, ce vide-grenier n'aurait tout simplement pas pu avoir lieu.
- Merci au DUF pour sa participation financière (tee-shirts) ainsi que matérielle (tracts couleurs).
- Merci à Jérôme et Hacène qui, en amont de cette journée ont fait toutes les démarches et préparé tout le nécessaire à son bon déroulement.
- Merci également à toutes les personnes qui étaient présentes ce dimanche pour aider, ainsi que les épouses pour les gâteaux confectionnés.
- Merci à Marie et David pour leur investissement dans la réalisation des crêpes.
- Nous remercions également vivement les commerçants de Créhange, Faulquemont et Saint Avold, démarchés par Jérôme, pour leur soutien financier.
- Merci également au magasin *Carrefour Contact* de Créhange pour sa participation : fourniture des denrées à des conditions raisonnables, reprise des invendus + don de 100€.

#### **→** Bilan vide greniers:

- Bilan financier global fait apparaître un bénéfice provisoire de 1167,85€. Ce résultat est plus que satisfaisant vu le nombre d'exposants et la météo ce jour-là.
- L'animation a été confiée à une nouvelle personne (coût de 300€) : les avis sont positifs hormis une remarque sur le côté trop « statique » de l'animateur qui devra plus aller à la rencontre du public lors de la prochaine manifestation.
- Pas de tombola cette année : heureusement car les tickets se vendent surtout à partir de midi, quand les personnes viennent chercher les tickets repas.
- Pas de participation de l'Air soft cette année; nous n'avons pas de motif particulier.
- Toilettes : Nettoyage effectué en fin de journée impeccable (Merci à la sœur d'Hacène) !
- Pas de soucis d'organisation cette année : tout a très bien tourné (frites/barbecue/gâteaux, crêpes, boissons...)
- Pas réellement d'exposants pros cette année : est-ce l'application d'un tarif spécifique ? Petite mésentente avec le marchant de bombons / barbe à papa avec sa machine à glaces qu'il n'a pas été autorisé à utiliser.
- Nous avions envisagé un terminal de paiement à la caisse que nous avons vite abandonné : location minimum d'un mois, frais d'entrée de 36€HT, location de 31€HT/mois + 0.8% de frais par transaction.
- Il faudra penser à un détecteur de faux billets pour l'année prochaine.

#### →Les projets envisagés et non réalisés

- Liés au nouveau Terrain...
- Salle:
  - Aménagement d'une armoire contre le pilier central pour chargeurs et cafetière.
  - Mezzanine.
  - <u>Terrain</u>: Patrick a toujours le matériel pour les gouttières.

#### **→**Les effectifs du club

- Le MCCM compte actuellement 23 membres de 15 à 67 ans à jour de cotisation (24 membres en 2018, 27 membres en 2017, 39 membres en 2016).
- Il est proposé de reconduire en membre d'honneur (cotisation club gracieuse) Hacène LADJADJ et Gérard SCHWEITZER pour leur participation active au vide greniers alors qu'ils ne pratiquent pas l'activité d'aéromodélisme.
  - La proposition est adoptée à l'unanimité.
- Il est également proposé Marie et David STEFFEN pour la même raison. La proposition est adoptée à l'unanimité.
- Les membres sont invités à consulter le listing du club et de vérifier si les informations les concernant sont à jour.
- Les nouvelles fiches d'adhésion 2020 seront disponibles prochainement sur le site : elles ne concerneront que les nouveaux membres ; suite au bilan financier actuel, le bureau a décidé de ne pas augmenter la cotisation. Les tarifs FFAM sont également inchangés.
- A noter que la FFAM impose une licence compétition pour tout modéliste désireux de participer à des compétitions, qu'elles soient organisées localement ou au niveau national.

Les membres présents peuvent profiter de cette assemblée générale pour régler leur cotisation.

#### **→**Nouvelle réglementation : rappel!

- Une nouvelle réglementation est en place. Elle concerne tous les télé pilotes utilisant des modèles de masse supérieure à 800g.
- Nous rappelons donc:
  - Que chaque membre doit suivre la formation et passer le test (voir page d'accueil du site)
  - Obéclarer chacun de ses modèles de masse supérieure à 800g et apposer sur ces derniers, de manière lisible, les numéros d'enregistrement.
  - O Compléter la nouvelle fiche d'inscription en attestant avoir réalisé les deux opérations précédentes.

#### →Terrain

Peu de choses ont été réalisées cette année.

Les barbelés découragent beaucoup de monde.

- Le bureau qui n'a plus souhaité s'investir (et investir !) vu les perspectives.
- Des membres dont certains n'ont pas repris leur cotisation

Seul un compactage a été réalisé au printemps. A nouveau, un grand merci à Jean Claude Albizzati qui a réalisé les travaux gracieusement. Les formalités pour le nouveau terrain à l'AFPA n'ont finalement rien donné. La situation actuelle du club est donc compliquée.

#### Bilan Financier : le mot du trésorier

Les comptes du 1<sup>er</sup> janvier au 24 novembre font apparaître HORS VIREMENTS LIVRET BLEU :

- un total de charges de : 5803,15€

- un total des produits de : 7246,00€ (dont 600,00€ de subventions)

Le résultat pour l'année 2019 est un **excédent de 1442,85€ (2817,11€ en 2018)**. Cet excédent s'explique principalement par le bénéfice plus que correct du vide-greniers et les dépenses réduites.

A ce jour (24 novembre 2019), le solde global disponible est de **9568,94€** (9501,54€ le 24 février 2019, lors de la dernière AG).

#### Projets pour l'année 2020

- AG de la ligue du grand est le samedi 04 janvier 2020 à Tomblaine.
- Nouveau Terrain:
  - On continue de prospecter pour un nouveau point de chute.
  - Le terrain actuel est conservé et certains aménagements seront peut-être réalisés en fonction des possibilités. Il est décidé de tout de même limiter les dépenses.

#### • Salle:

- Aménagement d'une armoire contre le pilier central pour chargeurs et cafetière : nous allons voir avec la Mairie et essayer d'enfin concrétiser la chose.
- Mezzanine : idem.

#### • Tondeuse:

- L'Entretien annuel sera effectué durant l'hiver.
- Actions autre que le modélisme :
  - Reconduction de la journée vide-greniers, le dimanche 27 septembre 2020 sur le site du complexe sportif.
  - Char de la Saint Nicolas le dimanche 8 décembre 2019.
  - Action Macadam Jeunesse reconduite. La forme n'est pas encore décidée.

#### • Actions modélisme :

- Rien de prévu vu la situation actuelle.

#### Représentant de la Mairie : Mr KIRCHNER

Non invité vu la délocalisation de l'AG.

De plus, cette journée est surtout dédiée à un repas convivial entre membres / participants au vide greniers.

#### <u>Bureau</u>

Le bureau actuel a été renouvelé en février 2019.

#### Pour rappel:

- BECKER Jérôme, président.
- ROBERT Stéphane, trésorier.
- KRZYWIZNIAK Patrick, secrétaire.
- BOUILLON Jean-Paul, assesseur.

- HAHN Jean-François, assesseur.
- LECOMTE Christophe, assesseur.
- OUDINOT Fabrice, assesseur.
- REB Christian, assesseur.

La fédération imposant la licence dans le club pour les membres du bureau (président, trésorier et secrétaire), Patrick est démissionnaire de son poste de secrétaire pour cause de transfert de licence vers le club d'Eblange.

Nous procédons à l'élection d'un nouveau secrétaire.

Le seul candidat, LECOMTE Christophe, est élu à l'unanimité.

#### **Points divers**

- Un membre (Fabrice OUDINOT) propose qu'une journée « club » soit organisée en mai ou en juin. Cette journée concernerait uniquement les membres et leur famille (modélistes invités par des membres possibles).
  - La date n'est pas fixée mais il devrait prochainement être proposés le dernier dimanche de mai et le premier dimanche de juin 2020.
- Denis SUTTER souligne qu'il n'y a quasiment aucun représentant du club dans les meetings de la région.
- Jean-Marc BRELOT en profite pour rappeler que la QPDD est obligatoire pour ces manifestations et que pour passer cette dernière, le brevet A est obligatoire.
- Des membres se manifestent en indiquant qu'ils n'ont pas obtenu de tee-shirt lors du vide Greniers. Nous allons voir s'il est possible d'en refaire (pour Patricia, Christian, Fabrice et Jean-Michel).

La séance est close à 12h20

Modèle Club Créhange le Mirage Créanto 4 rue de Metz 57690 CREHANGE : 07.68.86.81.03



### Assemblée générale ordinaire 2018 24 février 2019

NOM	QUALITE	SIGNATURE
Sugar S.M	Membe	52
Horner.	MEMBRG.	
Bomt	Membre	- GRP
REB d.	Newbre	
REB OT		
Lecomte Chr. stophe	rembne	
BOUILLO N Pierre	Membre	A
Palowaa. KrzywizniK		Ruce
SUTTER	Bénévle	Sulto

NOM	QUALITE	SIGNATURE
Walkali HAHN	Courissable our compte	
SCHWEITZER Central		
KRRYWIZNIAR, Poetwood	alcercol.	ARCO
Sutter Devis		Octo
Boullow J. Roal	Comisseere con Conste	
oudinoi Faluce		
HAHN IJ.	Ascesjeur.	
LADIADO H-	Volentaine -	
BECKER prom 4		B
ROBERT Shephan	trabaier.	
BUSOLINI Rémi		